

C O M P T E R E N D U

Etaient présents :

MM. GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, MMES HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, MM. ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEOIS Michel, MME CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, MMES ROBIN Anne, LEJOLY Aline, JAMET Marie, MM GABORIAUD Bernard, Mme CROSVILLE Isabel, MM PARE Joël, MUHAMMAD Nooruddine, MMES ORHAN Annie, PRAT Isabelle, MM SAULOUP Hugues, COULAS Frédéric, MME MELLIER Nicole, MM RENOÛ Emmanuel, BUREAU Arnaud, SIRJEAN Benjamin, MME PLOUVIER Anne.

Etaient excusés :

- Mme Céline POMMIER, qui avait donné pouvoir à Mme M.Claude HAMARD
- Mme Véronique BAUDEY qui avait donné pouvoir à Mme Virginie COCHARD

Secrétaire de séance : M Daniel CHALET

Assistait également à la réunion : Mme M.Christine JEMIN (Directrice Générale des Services)

Ouverture de la séance à 20H30.

➤ **Approbation du compte rendu de la précédente réunion**

Adoption à l'unanimité.

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Monsieur le Maire propose d'ajouter les nouveaux points suivants :

- Décision modification – budget assainissement
- CAE – espaces verts
- Remplacement PC suite vol
- Le Bocage – Entreprise ALLARD
- Plan d'accessibilité

Adoption à l'unanimité.

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ **Agenda M. J.François BONSERGENT – Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

⇒ **COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

➤ *Résultat du travail de la commission*

◆ **dossiers FINANCES :**

Rapporteur : JP ROUSSEAU

1/ DOB : Débat d'Orientations Budgétaires 2010

Monsieur ROUSSEAU présente les grandes lignes du **Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)** suite aux différentes réflexions menées au sein des commissions.

Le DOB est une obligation pour toutes les communes > à 3 500 habitants mais également pour toutes les structures intercommunales comprenant au moins une commune > à 3 500 habitants.

Sources INSEE, Commune du Lion d'Angers :

Populations légales en vigueur à compter du 01/01/2009 :

- population municipale : 3 705
- population comptée à part : 116
- population totale : 3 821 habitants

Il explique que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget. La loi n'en fixe pas la date, ni la forme, ni le contenu précis.

C'est un débat sur les grandes orientations du futur exercice, sur la stratégie financière de la collectivité et sur les engagements pluriannuels.

Les textes précisent qu'il ne s'agit que d'un débat sans vote. La teneur de ce débat fera l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'état puisse s'assurer du respect de la loi.

Bilan 2009 :

- *la section de fonctionnement :*

- des recettes avec les dotations de l'état en baisse : -80 K€
- les dépenses réelles sont maîtrisées
- un autofinancement brut dégagé au moins égal au virement prévu (482 K€).

- *la section investissement :*

- un emprunt de 999 999 € pour la Maison de l'Enfance
- remboursement du capital des emprunts à hauteur de 260 K€
- année qui a vu la mise en œuvre d'opérations étudiées en 2008 et d'études en prévision de nouvelles réalisations.

Etat de la dette :

- le montant de la dette au 1^{er} janvier 2010 sera d'environ 3.37 M€
- ce qui représente un taux d'endettement de 882 €/habitant (il était de 690 € au 01/01/2009 et le taux régional pour les communes de notre strate était de 788 €/habitant).

· *Question de M. RENOUE : les communes des agglomérations sont-elles prises en compte dans la moyenne départementale ?*

M. le Maire et M. ROUSSEAU se renseignent et une réponse sera apportée lors des prochaines réunions de travail.

Orientations 2010 :

Les choix financiers doivent prendre en compte :

- . le rapport entre l'endettement de la commune et la part d'autofinancement de manière à préserver les réalisations futures
- . un niveau de dépenses en rapport avec une fiscalité maîtrisée, sans mettre en péril la capacité d'autofinancement
- . la capacité de financement de la commune pour définir le programme d'investissement
- . l'épargne brute de la section de fonctionnement doit permettre le remboursement des capitaux d'emprunts

Politique fiscale 2010 : contenir la fiscalité

Pour Information : Indice des dépenses communales → hors charges financières : 3.9% / Le panier du Maire : dépenses communales : 4% - INSEE hors tabac : 2.8%

Capacité de financement 2010 :

- autofinancement net dégagé après remboursement des emprunts : l'épargne
- TLE, PVR
- Subventions d'équipements, Etat, Région, Conseil Général
- FCTVA
- Fonds de concours Communauté de Communes
- Vente de terrains et de bâtiments
- Solde Grosse Pierre à payer
- Emprunt...

Section Fonctionnement 2010 :

- . maîtrise des dépenses en général et d'énergie en particulier,
- . le renforcement du personnel des services administratifs et techniques, en lieu et place de la sous-traitance,
- . le soutien aux écoles, aux associations,
- . l'entretien du patrimoine communal,
- . l'action sociale,
- . l'animation et la promotion de la ville,
- . le suivi budgétaire par nature et fonction...

Proposition des investissements pour l'année 2010 :

Présentation par Monsieur le Maire des opérations programmées sur 2010 par rapport au plan à 5 ans étudié l'année passée.

Monsieur le Maire demande à la salle s'il y a des commentaires, des priorités à rajouter ?

Il ajoute « qu'une ville qui grossit est une ville qui s'enrichit ».

Aucun commentaire particulier. Le DOB a eu lieu pour le budget 2010.
Une délibération actera ce débat.

2/ Tarifs Publics 2010

+ 2% - présentation des tableaux

- location de matériel
- fourniture d'eau à la pompe communale
- redevance occupation du Domaine Public
- Marché
- Minibus
- Location du Parquet
- Mise à disposition de bancs, chaises, tables et tréteaux
- Concession Cimetière
- Photocopies (nouveautés : couleur et format A3)
- Jardins Familiaux : les sortir des tarifs publics et l'annexer à la convention signée avec l'association des jardiniers

Question de Mme PRAT : Comment sont calculés les 30.20 € des jardins familiaux ?

M. PERRAULT lui répond que cette somme avait été calculée, à travers une convention étudiée dans le cadre du transfert de jardins privés, en jardins familiaux.

Adoption à l'unanimité.

3/ Demande dégrèvement SAUR pour un client – part assainissement communale – suite fuite d'eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un client a sollicité la SAUR pour bénéficier d'un dégrèvement sur la part assainissement communale, suite à une fuite d'eau sur un tuyau d'alimentation du pavillon.

Pour information : sa consommation moyenne des trois dernières années était de 48 m³ et la consommation pour 2009 est de 463 m³

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser ce dégrèvement sur la part assainissement communale de 415 m³.

Adoption à l'unanimité.

4/ Audit « assurances » - choix du cabinet « conseil » - AC DELTA CONSULTANTS

Monsieur le Maire indique que suite à la consultation, 2 cabinets ont adressé une offre de service pour une prestation d'assistance à la renégociation des contrats d'assurance de la Commune.

La plus intéressante est celle du Cabinet AC DELTA CONSULTANTS pour un montant de 1 750 € HT.

Il demande au Conseil de retenir ce cabinet qui aura pour mission :

- de reprendre toutes les polices d'assurance de la commune, les analyser et mettre les différents cabinets d'assurance en concurrence
- analyser les différentes propositions
- à présenter à la collectivité la proposition la plus intéressante
- à poursuivre son rôle « de conseil » pendant 5 années (durée du contrat) : la durée du marché pourra varier et sera peut-être ramenée à 3 ou 4 ans (étude au moment de la consultation)

En attendant, Monsieur le Maire précise que le contrat actuel a été prolongé d'un an pour se donner le temps d'étudier les offres des cabinets d'assurance.

Monsieur le Maire invite le Conseil à retenir le Cabinet AC DELTA CONSULTANTS et à l'autoriser à signer le contrat.

Adoption à l'unanimité.

5/ Décision modificative n°3 – ICNE (Intérêts Courus Non Echus) – budget assainissement et Prestations Services

Nature de la décision modificative n°3 du budget assainissement.

Adoption à l'unanimité.

6/ Bâtiment ENFANCE JEUNESSE – Cabinet DUQUOC – contrat maîtrise d'œuvre – avenant n° 2

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à l'ouverture des plis, il a été demandé au maître d'œuvre de revoir à la baisse son forfait d'honoraires.

Après négociation, ce dernier a proposé un nouveau forfait à hauteur de 102 150 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cet avenant n°2.

Adoption à l'unanimité.

♦ dossiers PERSONNEL :

7/ Services techniques – contrat CAE - « espaces verts »

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rechercher une personne (en CAE : Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) par le biais de Pôle Emploi, afin d'aider l'équipe technique dans le cadre des travaux d'espaces verts.

Ce contrat sera signé pour une durée déterminée de 6 mois renouvelable jusqu'à 24 mois maximum.

Une aide de l'Etat est attendue d'environ 90%.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer un CAE.

Adoption à l'unanimité.

♦ dossiers ADMINISTRATION

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : M. Claude HAMARD

La Commission ne s'est pas réunie car les membres étaient présents sur le terrain avec l'Atelier Déco Noël –

→ Les personnes âgées de la Maison de Retraite ont participé aux décorations de Noël ainsi que l'Entente des Artisans Commerçants, le Club Rencontre et Loisirs et les Membres du CCAS.

→ Permanences de la Banque Alimentaire : 1 Tonne 485 un peu moins que 2008 : 1 Tonne 733
Commande de 2 Tonnes 276

→ Le Centre de Vaccination est ouvert 4 jours par semaine

→ La confection des cartes de Vœux (distribution aux personnes qui ont été visitées lors de la canicule)

→ Téléthon

→ Nombre de chômeurs au Lion d'Angers depuis juillet : 173 +18.5%

→ Logement : 150 demandes (dont forte demande en T4 : 35 et T5 : 14)

⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Virginie COCHARD

Compte rendu du 10/11/2009 :

Mme Virginie COCHARD précise qu'en ce qui concerne la Maison de l'Enfance, une rencontre a été programmée avec le représentant M. Tavernier le 16 novembre concernant le lot espaces verts.

Elle informe que le Bâtiment Enfance Jeunesse est hors d'eau : la toiture a été posée.

Le choix du mobilier se fera en début d'année 2010.

Prévoir une visite en janvier avec tous les membres du Conseil Municipal.

Délégation de service public : remise des offres pour le 12/01/2010 : réflexion de la commission.

Participation Téléthon : coin Ludothèque – RAM + RECREA'LION - fresque

Elle remercie le service technique et les membres de la Commission pour leur investissement.

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION - TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Aline LEJOLY

Mme LEJOLY rappelle que le nouveau bulletin municipal sortira en janvier, il comprendra 24 pages.

a) Travail de la Commission :

⇒ Le but du nouveau bulletin « Journal du Lion » sera de donner les informations pour le futur plutôt que rendre compte du passé.

⇒ Il sera réalisé avec du papier recyclé et imprimé avec de l'encre végétale

⇒ nouveau format

Info :

⇒ Vœux du Maire, à la Salle des Fêtes, le vendredi 15/01/2010 à 19h à l'ensemble de la population, avec nouvelle présentation du bulletin par M. Bourgeois Michel ce jour là

⇒ Sommaire prévisionnel : Bâtiment Enfance Jeunesse : mise hors d'eau / Travaux à l'Ecole E. GIRARD / Centre de Vaccination / Dossier Logement / Dossier « vivre au Lion » / Information sur le passage au tout numérique / Information sur les travaux à la salle des Fêtes et date de fermeture / Cimetière : le fonctionnement ; les concessions / Chiens dangereux : nouvelle loi / Banquet des Anciens / Rencontre avec les nouveaux habitants / Projection de photos du Lion à la salle David d'Angers – par M. Guy BERNET / PLU : mise en place et fonctionnement / Berges de l'Oudon : travaux

⇒ Site Internet : 150 visiteurs/jour en moyenne

⇒ Site : envoi de 2 newsletters/mois

⇒ Cartes de vœux (*papier ou en ligne*) réalisées par le Cabinet POUR QUI POURQUOI

⇒ Budget 2010 : recherche « idées cadeaux publicitaires » (exemple stylos) pour les visiteurs, scolaires, jeunes majeurs, nouveaux habitants...

⇒ Illumination : sapin de la Mairie + sapin devant la salle des fêtes

8/ Achat de Guirlandes extérieures – ANIMADECO

Monsieur le Maire propose de retenir la Société ANIMADECO pour l'achat de guirlandes extérieures (dont 2 en couleur) pour un montant de 564.80 € HT –

☞ Remerciements au service technique et l'Entente des Artisans Commerçants pour leur investissement

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SPORT ET CULTURE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE et FLEURISSEMENT

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Joël PARE

Compte rendu du 18/11/09 :

→ Bilan positif, la soirée a été appréciée par les associations. L'idée des diapositives était bonne. Chacun a pu découvrir de façon plus précise les animations de chaque association. Suggestion pour 2010 : aider les associations à présenter leurs activités.

→ Renouveler l'invitation d'un intervenant. Divers thèmes ont été suggérés : la diététique sportive, la SACEM, AESA.

→ La soirée de remise des prix des maisons fleuries s'est bien déroulée. Quelques petites améliorations seront à apporter pour l'édition 2010.

→ Etude des diverses demandes de subventions

→ Modification du courrier à adresser aux différentes associations par rapport aux demandes de subvention pour 2010

→ Agenda avec la répartition des participations aux différentes AG et à la Fête de la Gosnière. Rencontre avec les associations, le mardi 8 décembre, pour présentation du projet de rénovation de la salle des fêtes et recueillir leurs souhaits.

Mme CHARRAUD termine par un point Téléthon :

- 30 associations et artisans commerçants du Lion-d'Angers ont participé
- récolte : 2 550 € (il manque certaines associations) y compris basket, boule de fort de Grez Neuville, foot (calendriers), association hippique, baptême de poneys à la Gosnière...
- 220 motards étaient présents (don de 2 €/casque), mais les fonds n'ont pas été comptabilisés pour la commune du Lion d'Angers mais pour la commune de Candé.
- Présence d'un journaliste de France 3 (diffusion du reportage sur France 3 dimanche) pour les aéroglistes
Un DVD lui a été remis pour récupérer le reportage et ainsi pouvoir le mettre sur le site internet du Lion
- Faible participation des familles lionnaises malgré des animations pour les plus jeunes (temps maussade ?)
- Remerciements aux services : technique et administratif

*Echange entre M. SAULOUP et Mme CHARRAUD sur un dysfonctionnement dans la salle des Tilleuls pour l'utilisation par le club d'athlétisme. Il est rappelé que la priorité est donnée aux associations de « sport scolaire », même en dehors des temps scolaires. Les priorités d'utilisation et historique des salles ont fait l'objet d'une large diffusion lors des derniers mandats. Ces priorités pourront être redéfinies sur proposition du bureau ou de la commission.
De plus, l'information avait été transmise au club d'athlétisme sur cette utilisation exceptionnelle.*

⇒ COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Benjamin SIRJEAN

Compte rendu du 24/11/09 :

- Point travaux Complexe Scolaire Edmond Girard
 - salle informatique : 28 postes
 - forte mobilisation et travaux réalisés par les services techniques : carrelage, peinture...
 - préau : élément important pour les animations
 -
- Salle de judo – demande du club au niveau fourniture de peinture
- Dépôt du dossier assurance pour dégradations dans la salle de gymnastique : 7 400 €
- Rencontres prévues dans les prochaines semaines avec la Société GYMNOVA pour l'utilisation des équipements dans la salle de gymnastique et l'Entreprise BODET pour l'entretien des cloches de l'Eglise.

9/ Ecole - Devis – POUPIN – ECSELEC - SCOOP

- | | |
|---|-----------------------------|
| - POUPIN (stores extérieurs salle informatique) : | 2 627.16 € HT |
| - ECSELEC (complément en électricité) : | 6 194.02 € HT + 904.23 € HT |
| - SCOOP (complément pour Switch école) : | 119.00 € HT |

Adoption à l'unanimité.

10/ Cantine - Devis – HOUDMON – HARDY

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| - HOUDMON (menuiseries cantine) : | 899.00 € HT |
| - HARDY (bardage et toiture) : | 5 875.86 € HT |
| (précédent 2 336.29 €) | |

Adoption à l'unanimité.

11/ Préau - Devis MASSON

- | | |
|---|---------------|
| - MASSON (fourniture bardage petit préau) : | 3 460.69 € HT |
|---|---------------|

Adoption à l'unanimité.

12/ Maternelle (extérieur) - Devis MARTIN-RONDEAU

- | | |
|--|---------------|
| - MARTIN-RONDEAU (fournitures clôture et portail
Côté maternelle) : | 4 527.16 € HT |
|--|---------------|

Adoption à l'unanimité.

13/ Mairie - Devis CHAUFFECO

- CHAUFFECO (robinets thermostatiques) : 1 462.72 € HT
Adoption à l'unanimité.

Certains devis pourront être renégociés.

14/ Travaux salle Emile Joulain – choix des bureaux d'études pour les missions suivantes : « bureau de contrôle » et « SPS »

Une consultation est en cours – la limite du retour des offres était fixée au 4/12/09.
Trois réponses ont été reçues, la proposition de l'Entreprise QUALICONSULT a été retenue.
Le choix du bureau de contrôle doit être validé avant le lancement de la consultation des entreprises.

Honoraires pour Mission de Contrôle Technique : 5 355.90 € HT

Mission de Coordination SPS : 2 331.00 € HT

Adoption à l'unanimité.

15/ Bâtiment Enfance Jeunesse – sous-traitance « étanchéité » demandée par l'entreprise LEVEQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. LEVEQUE propose de faire intervenir M. YONTEM-RUSTU de Trélazé, pour l'acte de sous-traitance pour un montant HT de 1 320.50 €.

Adoption à l'unanimité.

16/ Acquisition de 2 PC – suite à vol dans la Mairie - devis

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Mairie a été cambriolée le soir du Téléthon.

Vol des 2 ordinateurs portables (celui du poste communication et celui de la salle des adjoints) et d'un appareil photo numérique.

Monsieur le Maire propose dans l'urgence, l'acquisition de 2 PC pour un montant de 1100 € chacun, l'appareil photo sera remplacé plus tard. Devis de l'entreprise A2POINT.

Il remarque qu'une franchise est appliquée sur le contrat d'assurance.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Hugues SAULOUP

Analyse des différents documents d'urbanisme

Modification du POS n°7 est annulée (salle E. JOULAIN) – à prévoir pour la zone « les Hauts du Courgeon »

Elaboration du PLU :

- 23/11 : choisir 7 candidats
- 11/12 : retenir 5 candidats
- 18/12 : audition des candidats à la Mairie de Pruillé

SIG (Système d'Information Géographique) : pour début 2010, un travail va être effectué par une entreprise extérieure pour aider à reprendre les états cadastraux et actualiser les plans de zonage.

17/ Fournitures divers relevés topographiques BRANCHEREAU : centre de gestion – lotissement la Barillerie – rue P. BOISARD

Centre de gestion : 506 € HT

Lotissement La Barillerie : 2 376 € HT

Rue P. BOISARD : 574.50 € HT

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX – AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Frédéric COULAS

- Stationnement rue du Général Leclerc : 4 places supplémentaires
- Lotissement Le Bocage : expérience éclairage : ok
- Un candélabre sur 3 fonctionnera - coupure pour économie
Place du Champ de Foire et Place Ch. De Gaulle : 1 candélabre sur 2 après les fêtes
- STEP : rapport IRH 9/12
Audition des candidats CAO
21/12 : choix du candidat
- Préparation pour le DOB 2010

18/ Passage du Marché – aménagement espaces verts – VEGETAL SERVICES et mobilier urbain – ALTRAD

- Devis VEGETAL SERVICES (aménagement espaces verts : mise en place avant Noël) pour un montant HT de 635 €
 - Devis ASTRAD (mobilier) pour un montant HT de 810 €
- Adoption à l'unanimité.*

19/ Aménagement paysager « rocade – route d'Angers » - VEGETAL SERVICES

- Devis VEGETAL SERVICES pour un montant HT de 992 €
- Adoption à l'unanimité.*

20/ Avenue des Tilleuls – fourniture et plantation d'arbres – VEGETAL SERVICES et DURAND

- Devis VEGETAL SERVICES fournitures de 18 tilleuls (au lieu de 20 initialement prévus) pour un montant HT de 2343 € au lieu de 2 604 € HT
 - Devis DURAND (fosses : les 18 tilleuls seront plantés à environ 2 à 3 mètres des murs du stade pour permettre de ne pas gêner l'aménagement) pour un montant HT de 5 220 € pour 18 tilleuls au lieu de 5 800 € HT pour 20 tilleuls. La seconde rangée de tilleuls sera plantée en décembre 2010, selon le plan visible en Mairie.
- Adoption à l'unanimité.*

21/ Création modelages « espaces verts » - MOREAU

- Devis MOREAU pour un montant HT de 3 401.56 €
- Adoption à l'unanimité.*

22/ Rond-point Landes 5 – Signalétique – NADIA

- Devis NADIA concernant des panneaux de signalisation pour un montant HT de 1 153.97 €
- Adoption à l'unanimité.*

23/ Acquisition panneau ralentisseur – DATA COLLECT

Un panneau pour la vitesse de circulation sera installé, ce panneau « solaire : dans un souci économique » pourra être déplacé selon les besoins. Il sera utilisé avec un système de « sourire en fonction de la vitesse du véhicule ».

- Devis DATA COLLECT pour un montant HT de 2 721 €
- Adoption à l'unanimité.*

24/ Bd Halligon et Lotissement Le Bocage – trottoirs – devis ALLARD

Le trottoir du Bd HALLIGON sera prolongé afin de faire la liaison avec le Lotissement Le Bocage : 25 mètres de trottoir - Devis ALLARD pour un montant HT de 990 €

Adoption à l'unanimité.

⇒QUESTIONS DIVERSES

25/ Présentation rapport annuel 2008 des services : eau – assainissement et déchets

Monsieur le Maire rappelle que l'article du décret prévoit que le rapport annuel concernant les services publics sur l'eau potable, l'assainissement et les déchets soit présenté au Conseil Municipal pour approbation.

Les Conseillers ont été invités à consulter ce dossier.

Adoption à l'unanimité.

26/ Plan accessibilité voirie et espaces publics – engagement dans l'établissement de ce plan – composition du groupe de travail

Monsieur BONSERGENT informe que la « Commission intercommunale » propose la mise en formation d'un groupe de personnes pour procéder à un diagnostic pour chaque commune afin d'établir un plan d'accessibilité.

→ regard sur l'existant d'aujourd'hui

→ regard pour les travaux à venir y compris les travaux neufs

La commune s'engage à poursuivre ce plan d'accessibilité en lien avec la Communauté de Communes.

Des adjoints communaux vont être formés pour qu'ils puissent faire des propositions d'aménagement. Cette formation se déroulera sur 2 jours ½.

Monsieur le Maire invite le Conseil à prendre une délibération.

Adoption à l'unanimité.

M. le Maire et les Adjointes fixent les prochaines réunions.

Prochain Conseil Municipal : LUNDI 11 JANVIER 2010 à 20H30

Clôture de la séance à 22H30.